

Contre le cancer colorectal, dépistez-vous !

Sous-Préfet de Cognac et écrivain, Sébastien Lepetit lutte contre un cancer colorectal depuis le début de l'année. Il a décidé de témoigner pour inciter les gens à se faire dépister. Rencontre.

À l'occasion de Mars Bleu, le mois de prévention du cancer colorectal, vous avez révélé votre cancer colorectal par le biais d'un message publié sur Facebook.

Pourquoi cette décision ?

Lorsque j'ai appris que j'étais malade, mon premier réflexe a été de le garder pour moi, de considérer que c'était personnel et privé. J'étais dans le déni, je pensais que j'allais subir une opération et suivre un traitement qui n'entraîneraient que quelques jours d'arrêt.

Or, ma situation était beaucoup plus compliquée que je ne l'avais imaginé, et mon absence allait devoir durer longtemps. Ayant un métier public, cela allait forcément se voir et susciter des questions. J'ai donc décidé de rendre ma maladie utile, et de l'expliquer, en mettant en évidence l'importance du dépistage.

À travers votre message, vous incitez les gens à se faire dépister. Que permet de voir ce test, qui est à effectuer tous les deux ans à partir de 50 ans ?

Il permet de vérifier l'existence de traces de sang dans les selles. S'il y en a, on consulte son gastro-entérologue et on subit une coloscopie. Ce n'est rien, il faut démystifier : ça ne dure qu'un quart d'heure sous anesthésie générale, on se réveille et on repart. Dans la majeure partie des

cas, on ne détecte rien d'important, mais il arrive qu'il y ait des polypes, qui sont alors enlevés immédiatement lors de la coloscopie. Dans 2 à 3 % des cas, il peut y avoir une tumeur. C'était mon cas.

Pourquoi ne faut-il pas reculer ce test ?

J'ai fait la bêtise de ne pas me faire dépister lorsque mon médecin me l'a proposé. J'ai laissé le test dormir pendant trois ans dans ma table de nuit, et lorsqu'on a découvert ce cancer, il était déjà très avancé. Si je m'étais fait dépister dans les temps, sans doute aurais-je été confronté à une maladie beaucoup moins importante.

Comment fonctionne le test ?

On en fait toute une montagne, mais, en fait, c'est très facile à faire. On passe une tige sur les selles que l'on envoie ensuite à un laboratoire par courrier, dans une enveloppe prévue à cet effet. Il n'y a rien de plus simple.

Le kit de dépistage est-il simple à se procurer ?

Après avoir reçu le courrier de la Sécurité sociale qui invite à faire ce test,

on peut obtenir le kit très facilement, soit auprès de son médecin, soit en pharmacie, ou encore en allant sur le site ameli.fr. Tout est indiqué dans la lettre. ■

RETROUVEZ L'INTERVIEW COMPLÈTE SUR NOTRE SITE



La prévention du cancer colorectal, un engagement de l'ADPS

L'ADPS a fait de la prévention du cancer colorectal l'un de ses principaux engagements. Tous les ans, durant Mars Bleu, elle mène des actions partout en France pour inciter au dépistage, notamment aux côtés des Comités départementaux de la Ligue contre le cancer : conférences, rencontres sportives...



DÉCOUVREZ NOS ACTIONS SUR ADPS-SANTE.FR



©L. Fallourd

Sébastien Lepetit

Sous-Préfet de Cognac et écrivain